



MUSE

KEY INITIATIVE

BIOMARKERS & THERAPY

MONTPELLIER UNIVERSITY OF EXCELLENCE

APPEL À CANDIDATURES
Labellisation de projets &
Financement de prestations de service

APPEL À CANDIDATURES 2021

LABELLISATION

FINANCEMENT

LABELLISATION DE PROJETS & FINANCEMENT DE PRESTATIONS DE SERVICE

Clôture le 6 mai 2021

KIM BIOMARKERS & THERAPY



CONTEXTE & OBJECTIF

La KIM «Biomarkers & Therapy» propose un appel à candidatures « Labellisation de projets & Financement de prestations de service » qui s'inscrit dans une action d'aide à l'émergence de projets innovants de Biomarqueurs et de Thérapies innovantes.

Cet appel à candidatures a pour vocation 1) d'apporter une validation scientifique de ces projets sous forme d'un label «MUSE», reconnu par la Région Occitanie, par la SATT AxLR et par les structures de valorisation. Ce label facilitera la mise en place de collaborations et l'obtention de financements 2) de financer des prestations de service auprès des plateformes et/ou des Centres de ressources biologiques, pour valider ces biomarqueurs et molécules/approches thérapeutiques.

MOYENS ALLOUÉS

Le soutien financier proposé est compris entre 5 000€ et 10 000€.

MONTANT TOTAL

Le montant total dédié à cette action est de **120 000€**.

MODALITÉS DE SOUMISSION

Pour répondre à cet appel, il vous suffira de compléter le document «fiche de candidature» et de l'adresser à :

laure.bourbon@umontpellier.fr

Si le projet concerné n'a jamais été labellisé/ accompagné par la KIM, vous devrez impérativement compléter la fiche de candidature dans son intégralité : labellisation + financement de prestation.

Si le projet concerné a déjà été labellisé/ accompagné par la KIM, vous complèterez uniquement la partie «financement» de la fiche de candidature.

ÉLIGIBILITÉ

LABELLISATION DE PROJETS :

Pour être éligibles, les projets doivent être d'un niveau de maturité technologique bas sur l'échelle Technology Readiness Level (**TRL, cf tableau dernière page**), c'est à dire en amont d'une validation industrielle (pas encore de partenariat industriel...). Ils doivent impliquer une équipe, un laboratoire ou un partenaire de l'I-SITE MUSE.

FINANCEMENT DE PRESTATIONS DE SERVICE :

Pour être éligibles, les prestations de service devront être réalisées, dans la mesure du possible (si ce n'est pas le cas, un argumentaire sera nécessaire), dans le cadre du périmètre de l'I-SITE MUSE :

- Les plateformes qui pourront être utilisées sont celles de l'UMS BioCampus Montpellier, de l'UMS CEMIPAI, mais également des plateformes technologiques et cliniques qui sont ouvertes sur l'extérieur (c.a.d pas saturées par les besoins de l'Unité qui l'héberge), qui possèdent une tarification et si possible qui sont certifiées ISO 9001 ou équivalent selon le type d'activité (ISO NFS).
- Dans le cas des ressources biologiques, le porteur fera appel aux ressources concentrées dans le périmètre de BBLRO (CRB Nîmes, CRB Montpellier, CRB ICM).

ÉVALUATION ET SÉLECTION DES PROJETS

LABELLISATION DE PROJETS :

L'évaluation du projet se fera en deux temps : pré-sélection de la demande de labellisation puis audition du porteur de projet. A l'issue de l'audition, deux cas de figure seront possibles :

- le projet présente un potentiel de valorisation, il recevra le label KIM MUSE
- le projet est potentiellement labellisable mais nécessite des investigations supplémentaires (développement analytique, tests sur modèle *in vivo*...) afin de confirmer sa pertinence en terme de future valorisation dans le domaine. La KIM offre la possibilité d'un accompagnement, lors de l'audition du candidat, par le [Comité d'accompagnement de la KIM](#) composé d'experts (chercheurs, industriels, cliniciens, structures de valorisation...).

Critères généraux de sélection :

- intérêt par rapport à un besoin clinique et à l'existant dans le domaine
- valorisation potentielle (perspective d'intéresser des industriels)
- maturité technologique du projet : TRL de 0 à 3

Critères spécifiques aux Biomarqueurs :

- proposer une méthode de détection
- proposer une méthode de validation du biomarqueur dans des modèles sains vs pathologiques
- préciser si ce biomarqueur pourra être proposé en thérapie (test compagnon)

Critères spécifiques à la Thérapie :

- exposer la thérapie dans un modèle relevant

FINANCEMENT DE PRESTATIONS DE SERVICE :

Le comité de la KIM classera les projets qui seront financés par ordre de priorité sur la base des critères suivants :

- Projet déposé dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du co-creative workshop (condition non obligatoire)
- Projet labellisé (condition non obligatoire)
- Impact de la demande de prestation sur l'avancement du projet émergent et sur sa capacité de valorisation future en lien avec un besoin clinique ou technologique dans le domaine du diagnostic ou de la thérapie ciblée

RÉSULTATS

Vous recevrez par courriel dans un premier temps les résultats concernant la labellisation de votre projet et dans un deuxième temps ceux concernant le financement de votre projet.

CALENDRIER

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| 12
avril 2021 | Lancement de l'Appel à Candidatures |
| 6
mai 2021 | Date limite d'envoi des dossiers |
| début
juillet 2021 | Décision du Comité |

CONTACT

Brigitte Couette

brigitte.couette@umontpellier.fr

04 34 43 34 93

06 85 94 10 89

TABLEAU DE RÉFÉRENCE TRL :

0	IDÉE Concept non prouvée, aucune expérience n'a été conduite	} IDÉE
1	RECHERCHE BASIQUE Les besoins sont décrits, pour l'instant sans preuve de faisabilité	
2	FORMULATION DE LA TECHNOLOGIE Les concepts et les applications sont formulés et décrits	
3	BESOIN DE VALIDATION Vous avez formulé un objectif, les parties prenantes vous suivent	} PROTOTYPE
4	PROTOTYPE ÉCHELLE RÉDUITE Prototype «en labo»	
5	PROTOTYPE TAILLE (QUASI) RÉELLE Prototype en environnement d'utilisation	
6	PROTOTYPAGE DU SYSTÈME Test en environnement réel, performances proches de l'objectif	} VALIDATION
7	DÉMONSTRATEUR Fonctionne en environnement réel, stade pré-commercial	
8	SYSTÈME COMPLET ET QUALIFIÉ Process techniques et commerciaux qualifiés et testés	} PRODUCTION
9	SYSTÈME COMMERCIALISÉ Technologie disponible pour les clients	



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



l'institut Agro
agriculture • alimentation • environnement

SupAgro
Montpellier



IN PARTNERSHIP WITH

